



(À rappeler dans toute correspondance)
DOSSIER-N° AP 025532 25 C001
Dossier déposé incomplet le 15/01/2025
Demande de pièces complémentaire du 28/01/2025

Adresse des travaux :
17 bis rue de l'Industrie 25660 Saône
Cadastré(s) : AM41 (3784 m²)

DESTINATAIRE : SARL VOTRECS
Représentant : RUSTERHOLTZ William

17 Bis Rue de l'Industrie
25660 SAONE

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le 17/04/25 
ID : 025-212505325-20250416-AP025532325C001-AR

Décision « refus tacite » notifiée par courrier recommandé avec AR n° 2C 186 573 3642 7
Décision « refus tacite » rédigée le 10/04/2025

Objet : Saône – Autorisation préalable n°AP 025 532 25 C 001

Monsieur,

Suite au dépôt de votre demande d'autorisation préalable n° AP 025 532 25 C001 en date du 15/01/2025, une demande de pièces complémentaires vous avait été notifiée le 28/01/2025 dans laquelle il vous a été demandé de déposer ces pièces manquantes dans un délai de 2 mois à compter à la date de notification soit au plus tard le 27/03/2025.

Votre dossier n'ayant pas été complété dans les temps impartis, votre demande fait donc l'objet d'un refus tacite.

Nous vous rappelons que tous travaux réalisés sans obtention d'une autorisation constituent une infraction intentionnelle et sont considérés comme irréguliers et sanctionnables conformément aux prescriptions de l'article L.480-4 et suivant du Code de l'urbanisme.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Saône le 16/04/2025

Le Maire,
Benoit VUILLEMIN.